

« DREAL BOURGOGNE FRANCHE COMTE »
Réponses aux questions de Mme Christel Amélie le 07 mars 2024

Vous avez sollicité le département évaluation environnementale dans le cadre d'une demande d'examen au cas par cas concernant le projet cité en objet mais votre dossier nécessite quelques précisions avant de pouvoir être instruit par notre service.

Les annexes obligatoires ci-dessous manquent au dossier :

- annexe 1 : Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou Pétitionnaire » **L'annexe 1 fait partie des pièces transmises en 2221-011.**

- Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain. **Les photographies, plan repérage sont dans la notice architecturale 2221-005 de la page 12 à 16.**

De plus, est-ce que vous pouvez apporter des informations concernant les points suivants :

- est-ce qu'une étude d'impact sonore a été réalisée ? Si oui, il serait utile de la joindre au dossier. **Non pas nécessaire on est dans une zone commerciale**

- quels sont les volumes de déblais/remblais prévus (le dossier parle "d'équilibre" sans préciser les quantités) ? **Le terrain est quasiment plat et nous allons travailler avec le terrain naturel.**

- quel est le volume prévu pour les matériaux calcaires/recyclés apportés ? Uniquement pour le plateau **Ces volumes seront calculés précisément en phase PRO/DCE par l'entreprise de VRD.**

- une étude de pollution des sols a été réalisée (Etude Fondasol), il serait utile de la joindre au dossier. **Transmise dans ce présent mail par un lien de téléchargement.**

Enfin, le dossier comprend quelques incohérences à lever :

- adresse du projet situé au 42 (étude hydraulique) ou au 46 (Cerfa PC) rue de Belfort ? **PC au 46 rue de Belfort. L'adresse de l'étude de pollution des sols au N°42 ne concerne que la parcelle 442 alors que l'adresse du permis englobe la 501 et 492 au 46 de la rue de Belfort « adresse de l'actuel Lapeyre.**

- surface de la parcelle de 12477,4m² (Cerfa PC) ou 11477,4m² (Cerfa Cas par cas)? **Dans la saisine erreur de frappe parcelle de 12477.40m² et non 11477.40m²**